

Titulaire : groupement Trafal gare / Arcadis  
Rôle de Trafal gare : mandataire  
Période des prestations : 2017-2018  
Client : SNCF Réseau

Montant HT du marché : 83 900 €  
Montant HT Trafal gare : 57 710 €  
Durée de l'étude : 9 mois  
Responsable du marché : Mme Céline FIEUX

## Description du projet

Le projet de Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône constitue un maillon essentiel de l'Europe à grande vitesse, réalisant ainsi une liaison entre deux grandes diagonales européennes selon un axe Nord-Sud et un axe Est-Ouest. Le projet complet de la LGV Rhin-Rhône était initialement constituée de trois branches :

- la Branche Est, entre l'agglomération dijonnaise (Genlis) et l'agglomération mulhousienne (Lutterbach), sur 190 km de ligne,
- la Branche Ouest, depuis l'extrémité ouest de la branche Est vers la LGV Paris-Lyon en passant pas Dijon,
- la Branche Sud, qui part de l'intersection des autres branches vers l'agglomération lyonnaise.



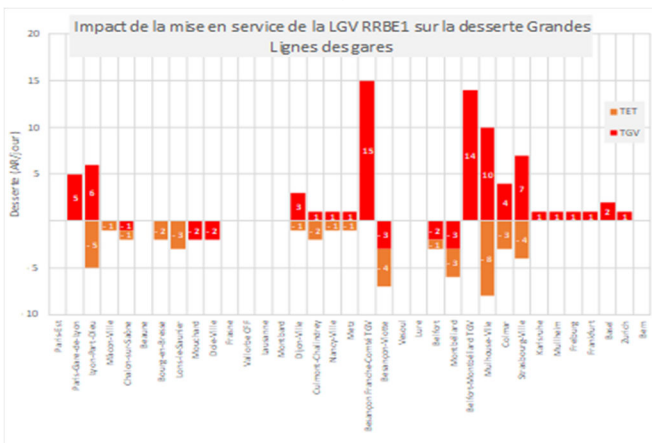
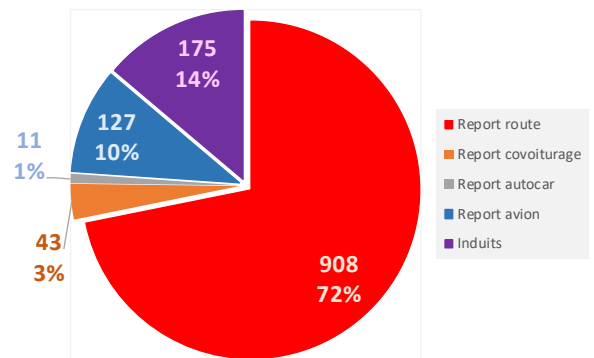
La première phase de la branche Est (140 km entre Villers-les-Pots et Petit-Croix, intégrant la réalisation de deux gares nouvelles à Besançon Franche-Comté TGV et Belfort-Montbéliard TGV) a été mise en service en décembre 2011.

## Description de l'étude

Conformément à la LOTI (Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs), un bilan doit être réalisé après 5 années de pleine exploitation de la ligne, comprenant notamment un volet trafic / socio-économie. Ce bilan doit permettre :

- de quantifier les impacts observés de la mise en service du projet sur les trafics ferroviaires et les reports de trafic,
- de définir les coûts et recettes permis par le projet, notamment pour le transporteur ferroviaire,

Origine des nouveaux usagers ferroviaires  
Milliers de voyageurs 2015



- de déterminer la rentabilité socio-économique réelle du projet,
- de comparer les hypothèses et résultats des prévisions de trafic et des études socio-économiques par rapport aux études réalisées ex ante.